

Présentation du district hydrographique de la Martinique

SDAGE
2016 - 2021







Table des matières

I LES MILIEUX AQUATIQUES	5
> Description	5
> L'unité de travail : la masse d'eau.....	9
II SYNTHÈSE DE LA GESTION DE L'EAU	12
> Principe d'évaluation de l'état des masses d'eau.....	12
> Situation des réseaux de suivi de la qualité des masses d'eau.....	13
> État des masses d'eau «cours d'eau»	14
> Masse d'eau «plan d'eau»	17
> Masses d'eau côtières et de transition.....	17
> État des masses d'eau souterraines.....	18



Île volcanique tropicale de l'arc antillais, la Martinique est située à égale distance de l'équateur et du tropique du Cancer, entre la mer des Caraïbes et l'Océan Atlantique. Département français d'Outre-Mer situé à 7000 km de la métropole et du continent européen, la Martinique fait partie de l'archipel des petites Antilles, entre l'île de la Dominique au Nord et celle de Sainte-Lucie au Sud.

La Martinique compte, au 1^{er} janvier 2012, 390 371 habitants soit une densité de 367 habitants au km². Cette population est très inégalement répartie sur le territoire avec la conurbation foyalaise (Fort-de-France, Le Lamentin, Schœlcher) qui concentre 38 % de la population pour seulement 11,5 % du territoire. Le climat tropical humide lui confère des écosystèmes spécifiques des régions tropicales du globe. Le caractère insulaire en fait une île-bassin, où toutes les pollutions ont pour réceptacle ultime la mer. L'activité agricole est dominée par les cultures intensives de canne et de banane historiquement fortes consommatrices de pesticides. Les pluies intenses et le risque cyclonique marqué nécessitent une gestion anticipée des phénomènes de crues exceptionnelles. Enfin, la densité de population engendre des contraintes dont il faut tenir compte pour une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Toutes ces caractéristiques font de la Martinique un bassin hydrographique dont les spécificités n'ont pas été anticipées par la DCE et dont, pourtant, il a fallu tenir compte pour mettre à jour le SDAGE et son programme de mesures.

1. LES MILIEUX AQUATIQUES

> DESCRIPTION

Le réseau hydrographique de la Martinique est marqué par un nombre important de cours d'eau et bassins versants indépendants. Le plus important d'entre eux est celui de la Lézarde, mais la majorité des bassins ne couvrent que quelques km². Ce constat explique que la majeure partie de la ressource (90 %) soit concentrée sur seulement 6 à 7 bassins.

Les cours d'eau majeurs sont :

- Lézarde (linéaire du cours principal : 35,8 km) ;
- Capot (21,8 km) ;
- Galion (23,2 km) ;
- Blanche (20,6 km) ;
- Lorrain (18,4 km) ;
- Monsieur (17 km) ;
- Coulisses (16,1 km) ;
- Carbet (13,8 km) ;
- Case Navire (13,7 km) ;
- Madame (11,7 km).





Présentation de la Martinique – Carte de localisation

À l'échelle de l'île peuvent être distingués les grands ensembles hydrographiques suivants :

- au nord, les rivières issues de la Montagne Pelée qui sont marquées par un cours relativement rectiligne, du fait des fortes pentes et de la structure circulaire du dôme de la montagne, alors que celles issues des Pitons du Carbet sont caractérisées par une morphologie plus diversifiée avec notamment des méandres en partie aval. Dans les deux cas, les bassins versants allongés, les pentes (4 % et plus) et les dénivelés importants (600 m et plus) génèrent un écoulement torrentiel, de forte énergie, pouvant être soumis à de fortes variations en très peu de temps. Seule la rivière Capot qui traverse une zone plus calme - la cuvette de Champflore - se distingue de cette configuration. La nature des sols, et notamment leur capacité de réserve, induit des étiages soutenus.
- au sud, les vallées s'élargissent au sein de bassins versants moins allongés. Les reliefs et les pentes sont globalement deux fois moins marqués (excepté tout en amont), entraînant hors période de crues des écoulements (débits, vitesses) plus faibles. Dans les derniers kilomètres, la pente devient très faible jusqu'à s'annuler en zone de développement de la mangrove. La nature argileuse des sols s'allie à la faible pluviométrie pour engendrer des étiages très faibles.

Sur le plan morpho-dynamique, et à l'échelle de chaque rivière principale, on peut faire ressortir, trois zones distinctes :

- un tronçon montagneux en amont, lieu de production érosive ;
- un tronçon de plaine côtière, avec un lit mineur de sables, galets et graviers serpentant au sein d'une plaine inondable ;
- un tronçon aval, sous influence maritime dont le niveau varie avec les marées : le lit y est vaseux et les berges stables, il serpente souvent au sein de la mangrove.

Si les cours d'eau du Nord sont plutôt de type rivières de montagne (pentes fortes, dénivelés importants, bassin allongé, vallées encaissées), et ceux du Sud de type rivières de plaine et de mangrove, la Rivière Lézarde possède quant à elle les trois types de caractéristiques suivant les secteurs.

Le statut juridique des cours d'eau a été modifié par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. La loi 73-550 instituait les cours d'eau des DOM comme faisant partie du domaine public de l'État. La loi du 30 décembre 2006 modifie ce statut en stipulant que **les cours d'eau des DOM font partie du Domaine Public Fluvial**, leur donnant ainsi le même statut que les cours d'eau domaniaux de France métropolitaine et instaurant ainsi la possibilité d'un transfert à une collectivité territoriale.

LA PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE DE LA CHLORDÉCONE :

La chlordécone est un insecticide qui a été couramment utilisé aux Antilles, dans les années 80, pour lutter contre le charançon du bananier. L'autorisation de vente a été retirée par le Ministère de l'Agriculture en 1990, mais suite à des dérogations, son usage a continué jusqu'en 1993 aux Antilles. La chlordécone est un pesticide organochloré, polluant organique persistant, pouvant se concentrer dans les organismes vivants, cancérigène possible et perturbateur endocrinien potentiel chez l'homme.

Compte tenu de sa persistance dans les sols pendant des dizaines d'années (beaucoup plus dans certains sols), la chlordécone est retrouvée dans certaines denrées animales et végétales, dans l'eau puis dans les réseaux trophiques. Il s'agit d'une problématique importante et spécifique aux Antilles qui mérite d'être prise en compte dans les SDAGE, en cohérence avec le plan d'action national relatif à la chlordécone (www.chlordecone-infos.fr).

En Martinique, sur 33 bassins versants échantillonnés depuis 1999, 27 présentent une contamination à la molécule, avec une concentration moyenne de l'ordre de 0,7 µg/L. 4 bassins versants présentent une contamination des sédiments supérieure à 100 µg/Kg MS. Les bassins les plus contaminés sont situés dans le Nord-Atlantique, le Centre puis le Centre-Sud. La contamination est surtout présente à l'aval des bassins versants, c'est-à-dire à l'aval des parcelles de bananes.

La pollution par les organochlorés représentant un enjeu majeur pour la gestion de l'eau, le Plan National Santé Environnement 2 (PNSE) 2009-2013 en réfère via son Action 35, visant à « réhabiliter ou gérer les zones contaminées notamment en outre-mer ». Cette action prolonge l'action 12 du PNSE 1 (2004-2008).

Complétant le PNSE 1, un plan d'action chlordécone a été créé en 2008-2010 et prolongé pour la période 2011-2013, puis pour la période 2014-2020 (Plan Chlordécone 3, approuvé en juillet 2014). Ce dernier a pour objectifs d'identifier les actions à renforcer ou à mettre en œuvre, et d'améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs et la communication sur les actions menées. Contrairement au Plan 2 qui traitait des problématiques sanitaires et environnementales liées à la Chlordécone, le Plan Chlordécone 3 se concentre beaucoup plus sur la problématique sanitaire via 4 axes :

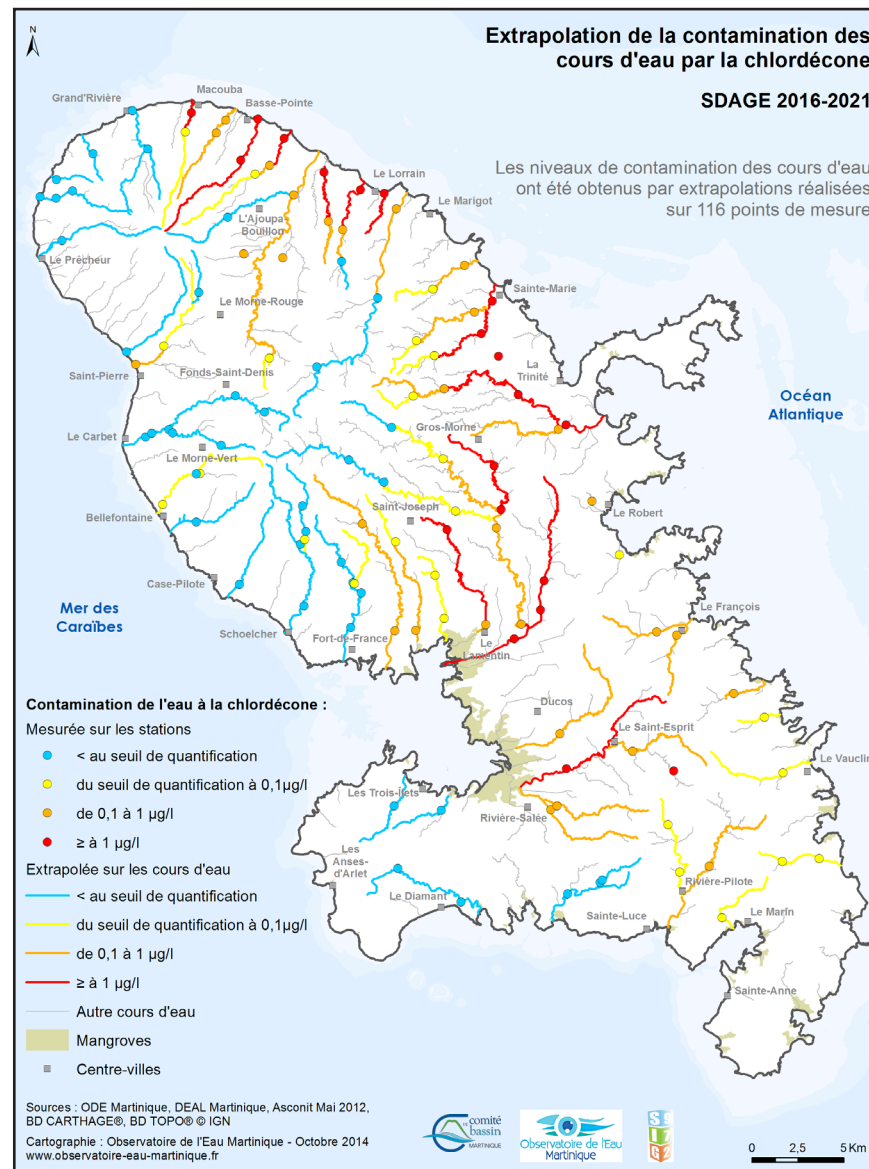
- I : Élaborer localement une stratégie de développement durable
- II : Favoriser une approche de prévention du risque sanitaire et de protection des populations
- III : Poursuivre les actions de recherche
- IV : Enjeux socio-économiques

Des mesures de gestion ont d'ores et déjà été prises pour limiter l'exposition des populations à cette substance à travers notamment la fixation de Limites Maximales de Résidus (LMR) pour les aliments, des mesures d'interdiction de la pêche sur certains sites, la fermeture des captages contaminés et le traitement de l'eau potable.

Par ailleurs, les pouvoirs publics et services déconcentrés sont particulièrement impliqués dans les actions visant à renforcer la connaissance et la surveillance des milieux aquatiques (eaux continentales et littorales, sources d'eau, faune aquatique en eau douce et en mer).

Le Comité de Bassin a toujours souhaité et œuvré pour que la chlordécone soit prise en compte dans la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau. Ainsi le Comité de Bassin dans sa délibération du 29 mai 2009, a demandé que la chlordécone soit prise en compte dans les objectifs environnementaux des masses d'eau. Au niveau national, il a été décidé d'intégrer la chlordécone à la liste des substances caractérisant l'état écologique des eaux de surface. Cette intégration permet une cohérence entre l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, cette problématique locale forte et le plan d'actions national mis en œuvre depuis 2008. Elle permet par ailleurs une visibilité du problème de la chlordécone tant au niveau français qu'au niveau européen.

Le détail de la prise en compte de la chlordécone dans l'état des masses d'eau et dans les objectifs environnementaux assignés aux masses d'eau est présenté dans le chapitre 3 du SDAGE.



Contamination des cours d'eau par la chlordécone

> L'UNITÉ DE TRAVAIL : LA MASSE D'EAU

La Directive Cadre sur l'Eau du 23 octobre 2000 propose un découpage des milieux aquatiques en « masses d'eau » qui ont pour principale caractéristique d'être des zones homogènes. La DCE définit précisément les différents types de masses d'eau :

- Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières (article 2-10).
- Une masse d'eau artificielle est une masse d'eau de surface créée par l'activité humaine (article 2-8).
- Une masse d'eau fortement modifiée est une masse d'eau de surface qui, par la suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine, est fondamentalement modifiée quant à son caractère, telle que désignée par l'État membre conformément aux dispositions de l'annexe II (article 2-9).
- Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères (article 2-12).

L'arrêté du 12 janvier 2010 relatif aux méthodes et aux critères à mettre en œuvre pour délimiter les masses d'eau et dresser l'état des lieux prévu à l'article R212-3 du Code de l'Environnement reprend les définitions de masses d'eau (article 4) et précise le regroupement par catégorie ainsi que le classement par type (articles 5 à 7).

L'annexe 1 de l'arrêté précise le classement des masses d'eau cours d'eau par types selon les hydroécorégions de la métropole d'une part, des DOM d'autre part. Pour la Martinique, **2 hydroécorégions** sont identifiées selon le relief et la géomorphologie :

- les pitons du Nord : selon les catégories de taille, des codes sont indiqués. M41 pour les moyens cours d'eau ou partie située en aval, P41 pour les petits et très petits cours d'eau ou situé en amont,
- les Mornes du Sud : MP42 pour les moyens, petits ou très petits cours d'eau.

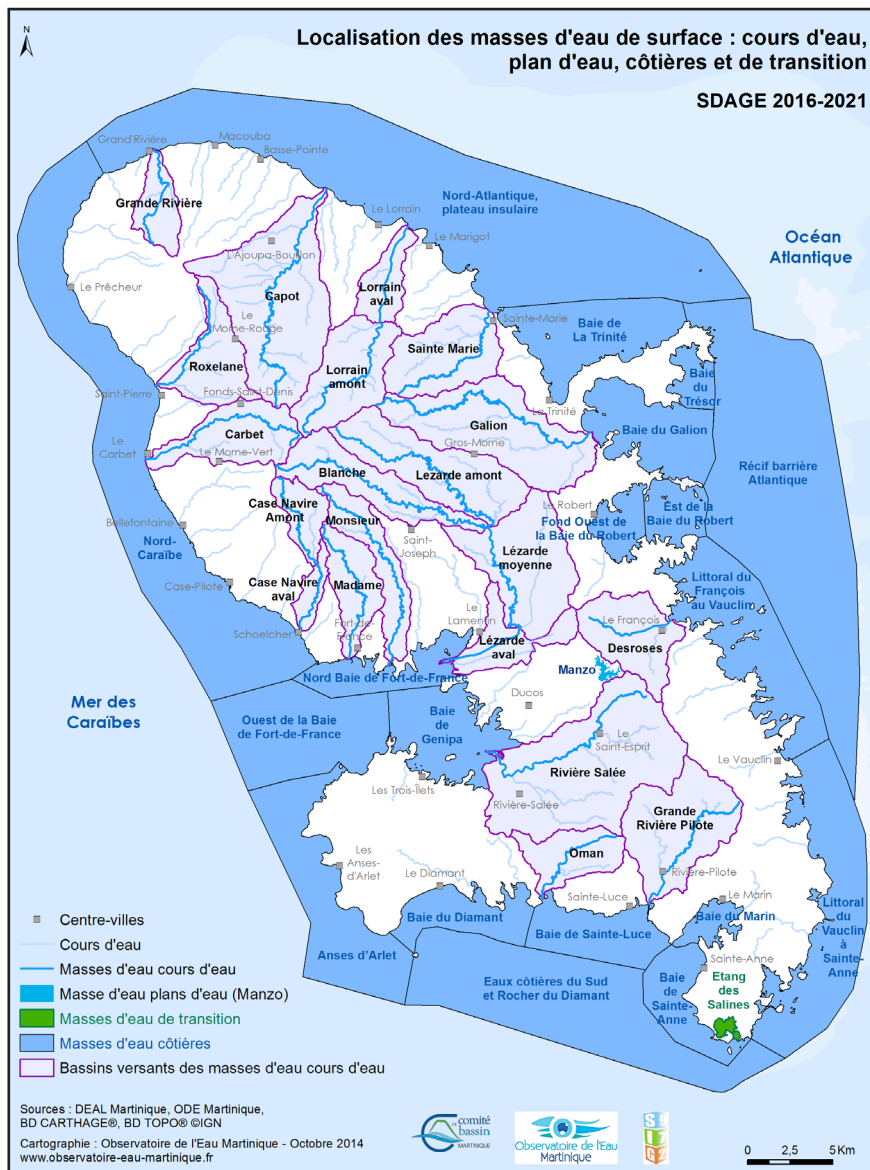
EN MARTINIQUE, ON COMPTE :

- **20 masses d'eau cours d'eau, dont 1 masse d'eau fortement modifiée (Lézarde aval) ;**
- **1 masse d'eau plan d'eau, considérée comme une masse d'eau artificielle (La Manzo) ;**
- **1 masse d'eau de transition (l'étang des Salines) ;**
- **19 masses d'eau côtières ;**
- **6 masses d'eau souterraines.**

MASSES D'EAU « COURS D'EAU »

Les masses d'eau cours d'eau ont été choisies selon 3 critères : linéaire supérieur à 10km, bassin versant supérieur à 10km² et caractère permanent du cours d'eau. De plus, certaines masses d'eau ont été scindées en tenant compte des pressions anthropiques (cas de la Lézarde ou de la Case Navire).





Présentation de la Martinique – Carte de localisation

AUTRES COURS D'EAU ET RAVINES

Les « Autres Cours d'Eau et Ravines » (ACER) regroupent l'ensemble des cours d'eau et ravines de petite taille non compris dans les masses d'eau « cours d'eau » identifiées. Au même titre que les masses d'eau « cours d'eau », les ACER sont des sources de pollution pour les masses d'eau côtières. **C'est notamment par ces ACER que le lien terre-mer se manifeste.** Lorsque ce sont des affluents d'une masse d'eau terrestre, le bon état de cette masse d'eau va être directement lié à l'état des ACER affluents.

L'une des mesures prioritaires sur ces ACER sera l'amélioration des connaissances, la mise en œuvre des règles d'urbanisme, et des mesures générales applicables à l'ensemble du territoire martiniquais.

L'annexe 3 établit la liste des ACER en lien avec la masse d'eau côtière ou terrestre dans laquelle ils se jettent. Cette liste des ACER sera éventuellement complétée après l'adoption de la liste des cours d'eau de la Martinique, en cours de préparation par les services de l'Etat.

LA MASSE D'EAU ARTIFICIELLE

La Manzo est le seul plan d'eau d'importance de l'île. Délimitée par un barrage et alimenté par une dérivation depuis la Lézarde, afin d'alimenter en eau pour l'irrigation la partie sud atlantique de l'île, la Manzo constitue la seule masse d'eau artificielle de Martinique.

MASSES D'EAU CÔTIÈRES ET DE TRANSITION

Le découpage des masses d'eau côtières a été réalisé à « dire d'expert » et sur la base des types de littoraux suivants :

- les grandes baies urbanisées, plus ou moins envasées, présentant des mangroves, des herbiers et des cayes ;
- les récifs frangeants et lagon atlantique, avec de grands herbiers de phanérogames marines et incluant de petites baies à mangroves, de Tartane à Sainte Marie ;
- les récifs barrières atlantiques au peuplement algocorallien du Vauclin à Sainte Marie ;

- les côtes très exposées sur l'Atlantique et le plateau insulaire, sans récif, qui subissent les pollutions agricoles et urbaines entre Le Lorrain et Grand Rivière ;
- les côtes rocheuses protégées sur la façade caraïbe, dont les peuplements sont régulièrement détruits par les houles cycloniques aux faibles profondeurs (Anse d'Arlet, Prêcheur, ...) ;
- les côtes abritées à plate-forme corallienne, avec mangroves, subissant des pressions urbaines fortes (Sainte Luce, Diamant, ...) ;
- les eaux du large, situées au-delà de la plate-forme corallienne, dans le canal de Sainte-Lucie, qui subissent un courant circulaire qui peut modifier l'état des masses d'eau.

Par ailleurs, en 2011, sur décision du Comité de Bassin, 3 masses d'eau de transition (Lézarde, Génipa, Marin), correspondant à des zones de mangroves ont été réintégrées dans les masses d'eau côtières. La seule masse d'eau de transition en Martinique est une lagune côtière : l'étang des Salines.

MASSES D'EAU SOUTERRAINES

Les 6 masses d'eau souterraines ont été identifiées selon des critères de géologie, pluviométrie, bassins-versants et socio-économie. Elles correspondent à six domaines hydrogéologiques distincts :

- Nord (formation volcanique Pelée récente) ;
- Nord-atlantique (formation volcanique Jacob) ;
- Nord-Caraïbe (formation volcanique Pelée et Carbet) ;
- Centre (formation volcanique Carbet, Jacob, Vauclin et Lamentin) ;
- Sud-atlantique (formations volcaniques anciennes du Vauclin) ;
- Sud-Caraïbe (formations volcaniques anciennes à très anciennes Vauclin-Diamant).

Cependant, à la lumière des données récemment acquises par le BRGM, il est prévu de procéder à un prochain redécoupage des masses d'eau souterraines qui porterait leur nombre de 6 à 7.



Localisation des masses d'eaux souterraines

2. SYNTHÈSE DE LA GESTION DE L'EAU

> PRINCIPES D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES MASSES D'EAU

MASSES D'EAU SOUTERRAINES

L'état d'une masse d'eau souterraine est établi à partir de l'état chimique et de l'état quantitatif, et déterminé par la plus mauvaise valeur de ses 2 composantes.

L'état quantitatif peut être bon ou médiocre. Le bon état quantitatif d'une masse d'eau souterraine est évalué par le niveau de l'eau tel que le taux annuel moyen de captage à long terme ne dépasse pas la ressource disponible de la masse d'eau souterraine.

En Martinique, aucun problème quantitatif n'est connu à ce jour.

L'état chimique peut avoir 2 valeurs : bon ou médiocre. Le bon état chimique est tel que les concentrations de polluants ne montrent pas d'effets d'une invasion salée, ne dépassent pas les normes de qualité et n'empêcheraient pas d'atteindre les objectifs environnementaux pour les eaux de surface associées.

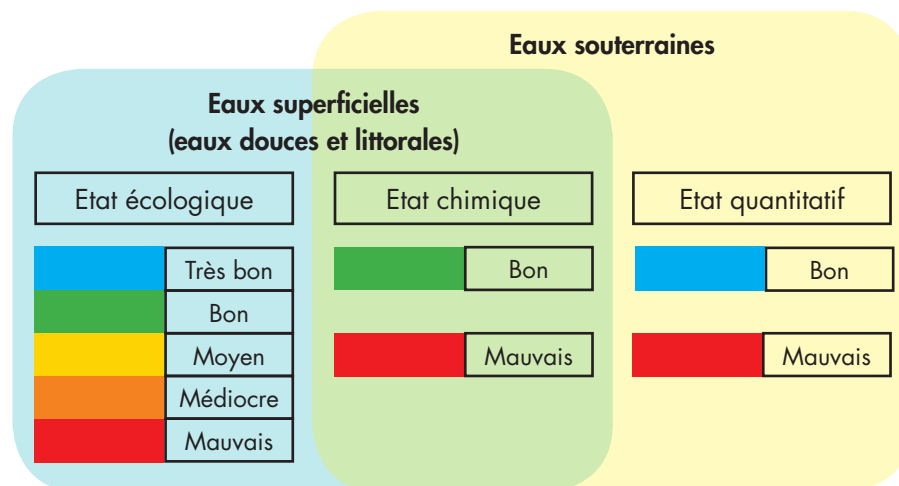


Figure 33 : Définition de l'état des masses d'eau

Pour l'élaboration du SDAGE 2010-2015, les données 2007/2008 ont permis d'évaluer l'état des masses d'eau. Les données recueillies de 2009 à 2012 permettent d'effectuer une comparaison et ainsi d'estimer l'évolution de la situation et le Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE).

MASSES D'EAU DE SURFACE

L'état d'une masse d'eau de surface est établi à partir de l'état écologique et de l'état chimique et déterminé par la plus mauvaise valeur de ses 2 composantes. L'état écologique prend en compte la qualité de la structure et du fonctionnement des écosystèmes aquatiques associés aux eaux de surface. Ainsi des indicateurs sur la biologie et la physico-chimie (paramètres physico-chimiques généraux tels que pH, O₂ dissous, conductivité,... et polluants spécifiques tels que arsenic, chrome, cuivre, zinc dissous, chlortoluron, oxadiazon, linuron, 2,4D, 2,4MCPA) sont pris en compte. Ces indicateurs ont nécessité une adaptation locale à la spécificité des milieux aquatiques de Martinique, et certains indicateurs biologiques sont encore en cours de validation.

L'état écologique d'une masse d'eau de surface est représenté par la plus basse des valeurs des résultats des contrôles biologiques et physico-chimiques. Cet état comprend 5 classes : très bon, bon, moyen, médiocre, mauvais.

CAS PARTICULIER DE LA CHLORDÉCONE :

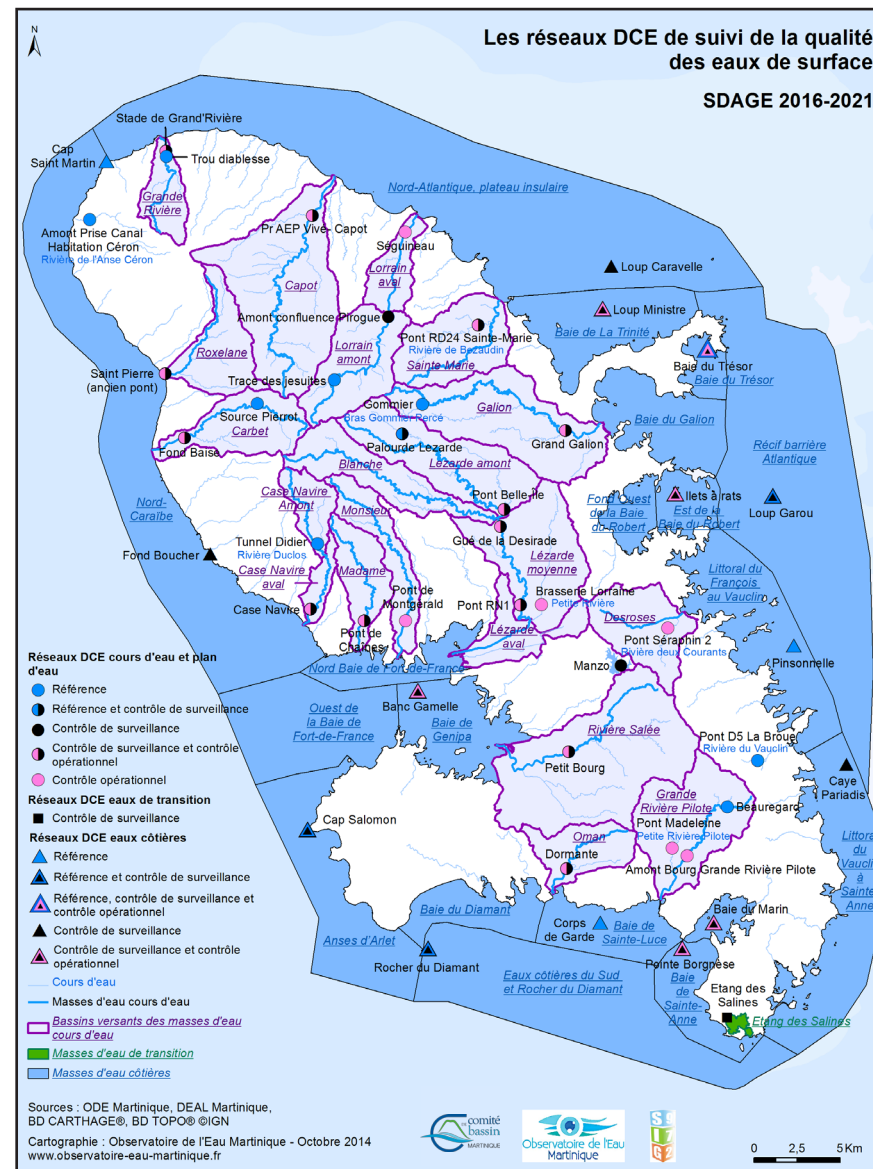
En Martinique et en Guadeloupe, la Chlordécone a été intégrée dans la liste des polluants spécifiques des masses d'eau. Cependant, la contamination par la Chlordécone a nécessité l'attribution pour certaines masses d'eau contaminées d'un objectif « moins strict », pour cette substance spécifiquement. En effet, il n'existe pas à l'heure actuelle de perspective de décontamination permettant d'éliminer la Chlordécone pour 2015, 2021 ou 2027 (échéance de l'actuel plan de gestion et des suivants). Pour les masses d'eau bénéficiant de cet Objectif « Moins Strict » (OMS) au regard de la Chlordécone, le SDAGE fixe des objectifs d'échéance à respecter pour tous les autres paramètres (biologie, autres substances).

Pour les masses d'eau fortement modifiées et artificielles, la notion prise en considération est le potentiel écologique, représenté par la plus basse des valeurs des résultats des contrôles biologiques et physico-chimiques pour les éléments de qualité pertinents. Les 4 classes possibles du potentiel écologique pour les MEA et les MEFM sont : bon et plus, moyen, médiocre, mauvais.

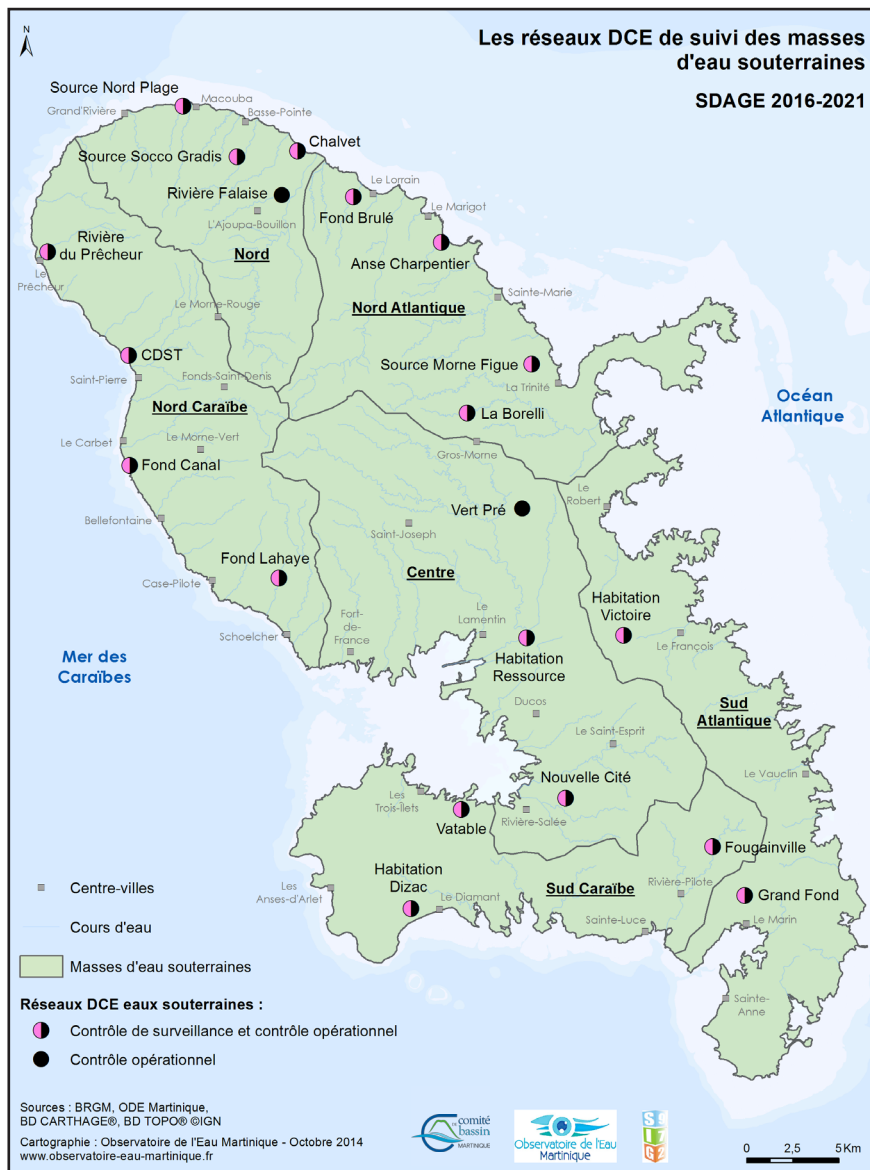
L'état chimique prend en compte une liste de 41 substances dangereuses et prioritaires. Il est évalué selon les concentrations de polluants par rapport à des normes de qualité environnementales. L'état chimique présente 2 classes possibles : bon, mauvais. Le bon état chimique d'une masse d'eau de surface correspond au respect de l'ensemble des normes de qualité environnementales.

> SITUATION DES RÉSEAUX DE SUIVI DE LA QUALITÉ DES MASSES D'EAU

Les réseaux DCE de suivi de la qualité des masses d'eau de surface (cours d'eau, plan d'eau, eaux de transition, eaux côtières) et souterraines sont présentés ci-après.



Réseaux DCE de suivi de la qualité des masses d'eau de surface (cours d'eau, plan d'eau, eaux de transition, eaux côtières)



Réseaux DCE de suivi de la qualité des masses d'eaux souterraines

> ETAT DES MASSES D'EAU « COURS D'EAU »

L'état environnemental des masses d'eau cours d'eau est caractérisé par l'état écologique et l'état chimique. L'état écologique est lui-même composé des éléments biologiques, physico-chimiques, polluants spécifiques (dont la chlordécone) et hydromorphologiques. L'état chimique prend en compte les 41 substances dangereuses définies par la DCE. Ces états sont évalués grâce aux données de suivi (réseau de surveillance, contrôle sanitaire ARS pour l'AEP) ou par évaluation des pressions pour les masses d'eau non suivie.

	ETAT DCE 2013		Chimique
	Ecologique		
	Avec chlordécone	Sans chlordécone	
TRÈS BON	3	3	
BON	3	5	18
MOYEN	13	11	
MÉDIOCRE	1	1	
MAUVAIS			2

Tableau 11 : États écologiques et chimiques des masses d'eau cours d'eau en 2013

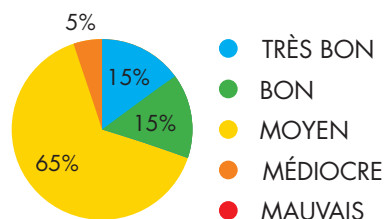


ÉTAT ÉCOLOGIQUE :

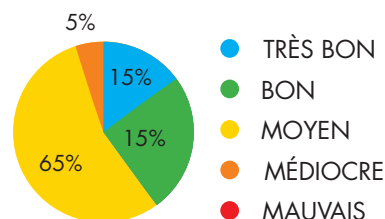
30% seulement des masses d'eau de cours d'eau sont en très bon et bon état écologique en tenant compte du polluant spécifique de la Chlordécone, contre 40% si on l'exclut de l'évaluation de l'état.

13 masses d'eau présentent un état moyen avec Chlordécone, soit 65% ; et 11 masses d'eau, soit 55% présentent un état moyen sans Chlordécone. Aucune masses d'eau cours d'eau n'est en mauvais état.

Etat écologique des MECE 2013 (avec chlordécone)



Etat écologique des MECE 2013 (sans chlordécone)

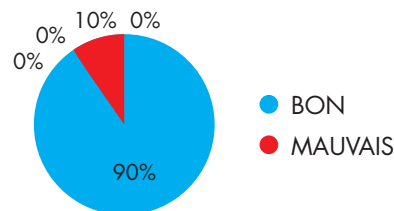


État écologique (avec et sans chlordécone) des masses d'eau cours d'eau en 2013

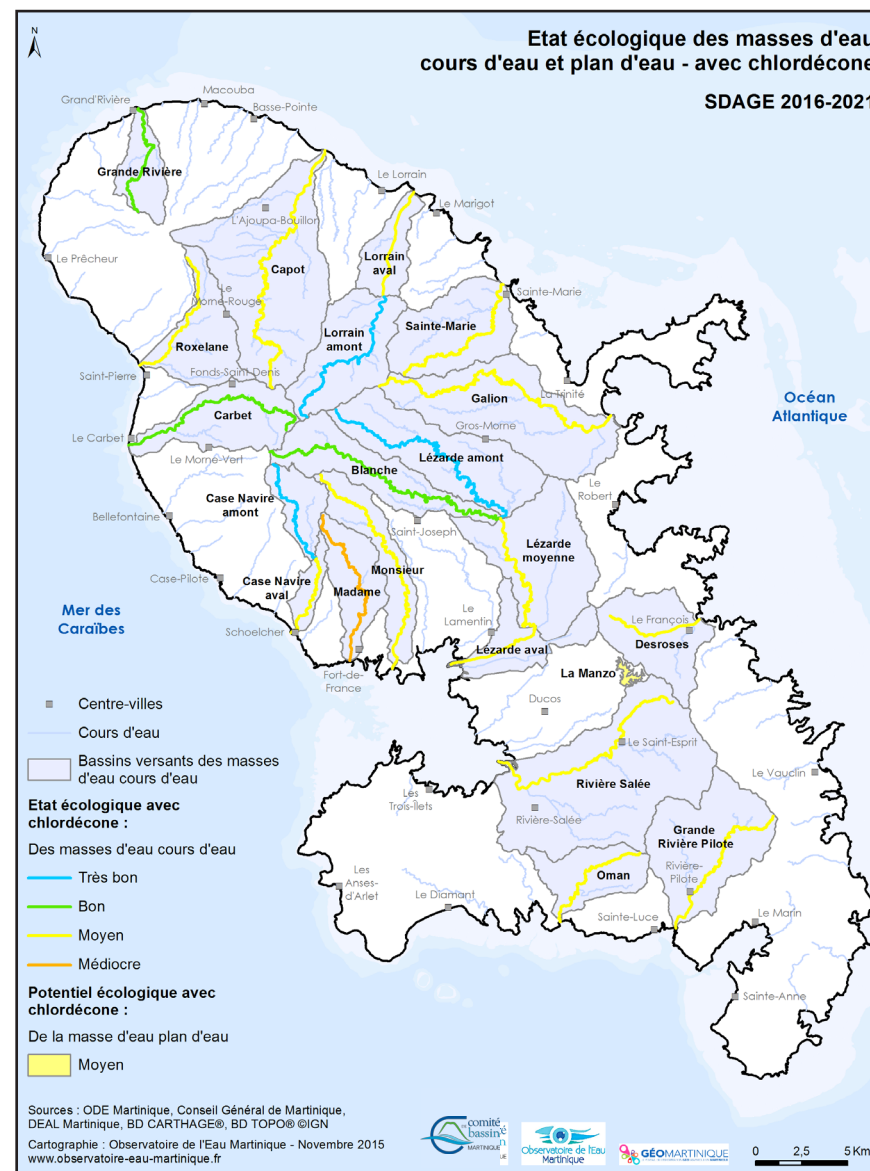
ÉTAT CHIMIQUE :

18 des 20 masses d'eau de cours d'eau sont en bon état chimique, soit 90%. Seules 2 masses d'eau sont en mauvais état chimique, soit 10%.

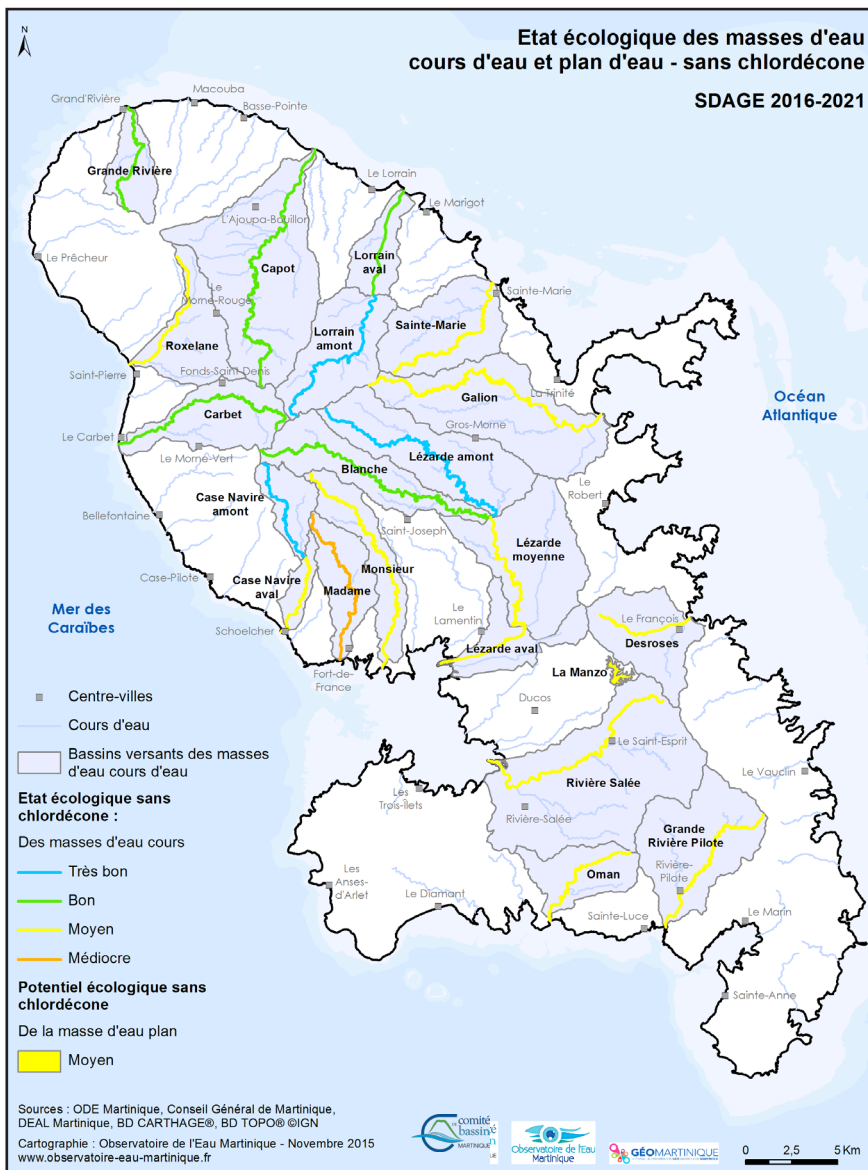
Etat écologique des MECE 2013



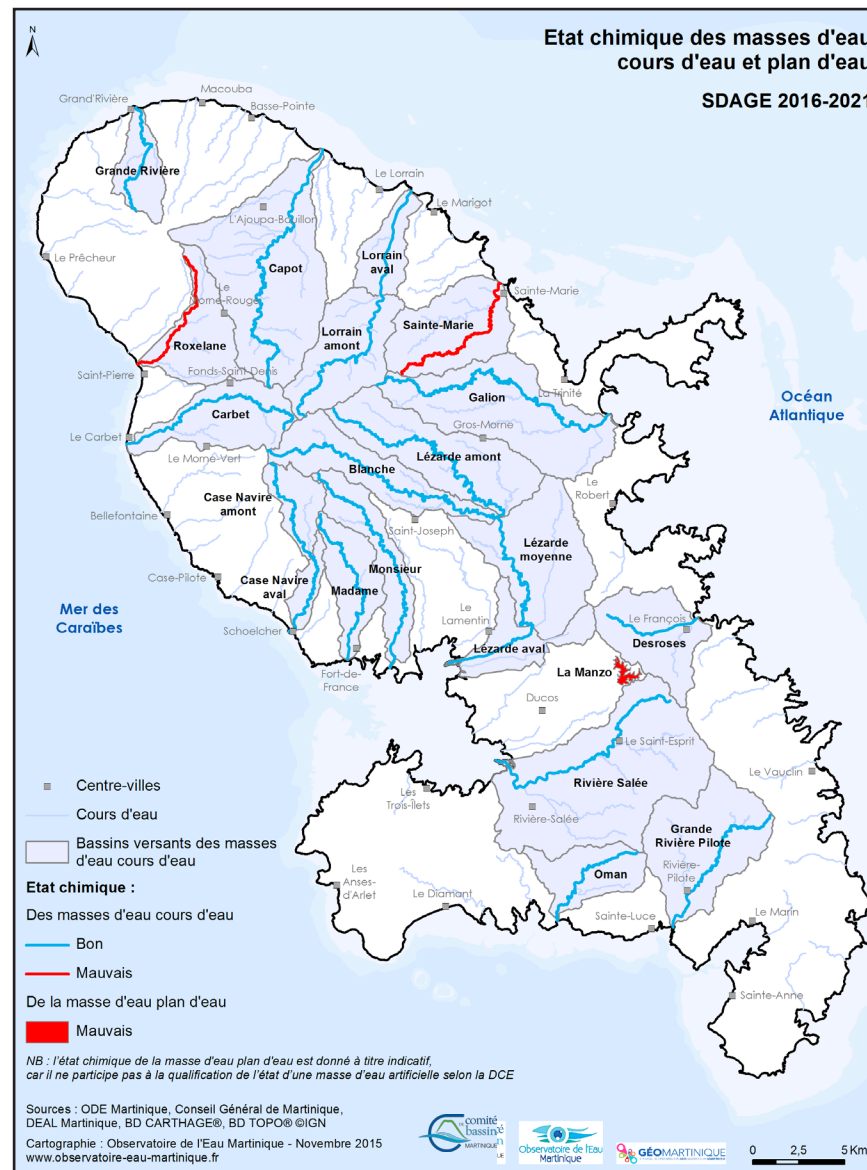
État chimique des masses d'eau cours d'eau en 2013



État écologique avec chlordécone des MECE et plan d'eau



État écologique sans chlrodécone des MECE et plan d'eau



État chimique des MECE et plan d'eau

> MASSE D'EAU « PLAN D'EAU »

Seul le **plan d'eau de la Manzo** est classé dans la catégorie des **masses d'eau Plan d'eau** (FRJL001) en Martinique.

C'est également la seule masse d'eau classée artificielle sur le territoire, dans la mesure où elle a été créée par l'activité humaine (article 2 de la DCE).

En 2013, l'évaluation de l'état de cette masse d'eau plan d'eau est la suivante :

- **Potentiel écologique** avec et sans chlrodécone : Etat Moyen (paramètre déclassant : Indice Planctonique Lacustre et Chlordécone)
- **État chimique** : Mauvais (NB : l'état chimique est à titre indicatif, car il ne participe pas à la qualification de l'état d'une masse d'eau artificielle selon la DCE)

> MASSES D'EAU CÔTIÈRES ET DE TRANSITION

L'état environnemental des masses d'eau littorales (côtières et de transition) est caractérisé également par l'état écologique et l'état chimique. L'état écologique est lui-même composé des éléments biologiques, physico-chimiques, polluants spécifiques (dont chlrodécone) et hydromorphologiques. L'état chimique prend théoriquement en compte les 41 substances dangereuses définies par la DCE. Ces états sont évalués grâce aux données de suivi (réseau de surveillance, contrôle sanitaire ARS pour l'AEP) ou par évaluation des pressions pour les masses d'eau non suivies.

Toutefois, en milieu marin et saumâtre, seuls les éléments biologiques et physico-chimiques sont actuellement suivis. Les protocoles et méthodologiques pour caractériser les polluants spécifiques et l'état chimique ne sont pas encore définis.

	ETAT DCE 2013	
	Ecologique	Chimique
	0	
TRÈS BON	1	20
BON	12	0
MOYEN	3	0
MÉDIOCRE	1	0
MAUVAIS	0	0

Tableau 13 : États écologiques et chimiques des masses d'eau côtières et de transition en 2013

ÉTAT ÉCOLOGIQUE :

5% seulement des masses d'eau littorales sont en bon état écologique. 12 masses d'eau présentent un état moyen avec Chlordécone, soit 60% ; 6 masses d'eau présentent un état écologique médiocre, soit 30%. Une masse d'eau de transition, l'étang des Salines (FRJT001) est en mauvais état.

Etat écologique des MEC et MET 2013

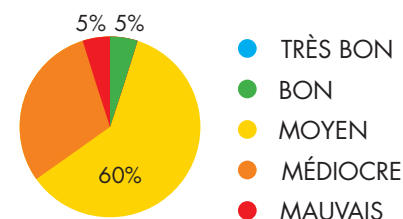


Figure 41 : État écologique des masses d'eau littorales en 2013

ÉTAT CHIMIQUE :

L'état chimique des masses d'eau littorales est actuellement indéterminé pour la totalité d'entre elles.

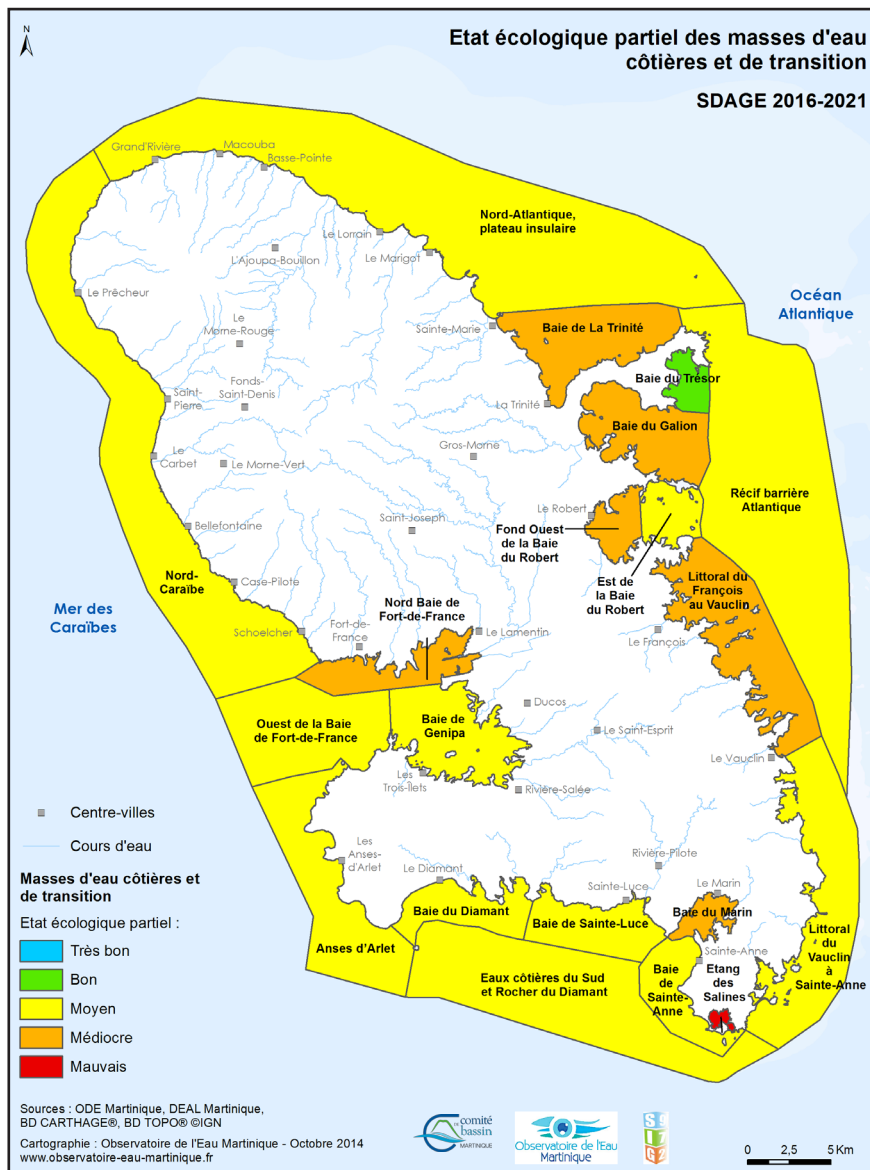


Figure 42 : Etat écologique des masses d'eau côtières et de transition

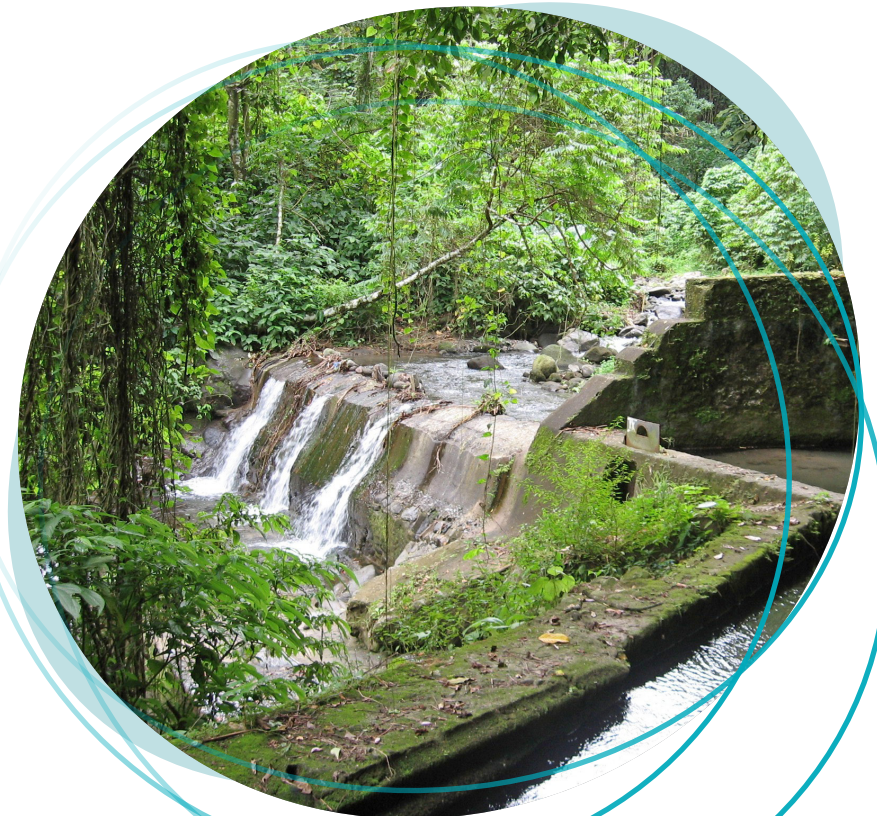
> ÉTAT DES MASSES D'EAU SOUTERRAINES

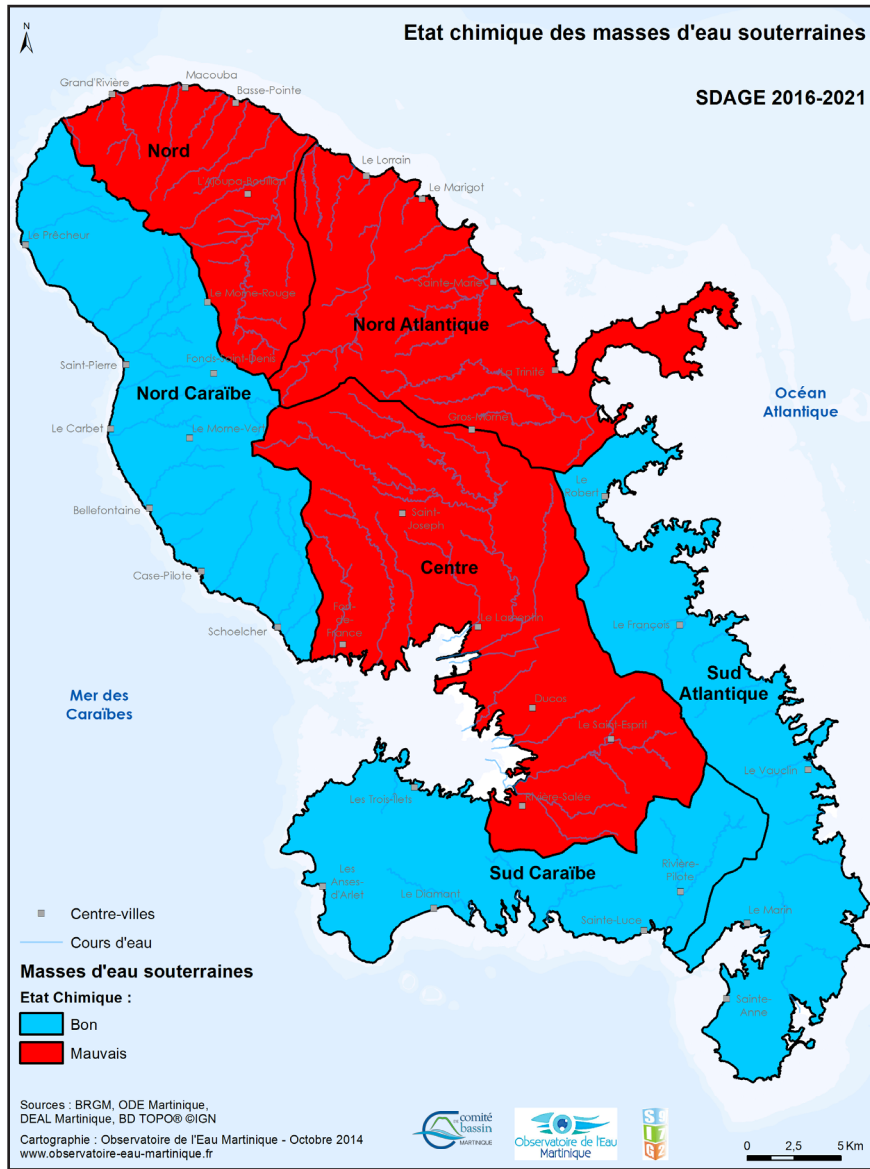
ÉTAT QUANTITATIF

Il n'y a pas de problème quantitatif en Martinique, du fait de la faible utilisation des eaux souterraines.

ÉTAT CHIMIQUE

En termes de chimie de l'eau, les éléments pouvant déclasser les eaux souterraines en Martinique sont les nitrates et les pesticides. En Martinique, sur les 6 masses d'eaux souterraines, 3 sont dégradées : Nord, Nord Atlantique et Centre.





Etat chimique des masses d'eau souterraines



Etat quantitatif des masses d'eau souterraines



Où se renseigner ?

**Direction de l'Environnement,
de l'aménagement et du Logement (DEAL) :**
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Office de l'Eau (ODE) :
www.eaumartinique.fr

Observatoire de l'eau :
www.observatoire-eau-martinique.fr

Comité du Bassin de la Martinique Secrétariat administratif et technique DEAL

Pointe de Jaham - BP 7212
97274 Schoelcher CEDEX
Tél. : 0596 59 57 00
Fax : 0596 59 58 00

